

Les violations des droits de l'Homme en augmentation au Burundi

PANA, 28/09/2008 - Bujumbura, Burundi - En une semaine, les violations des droits de l'Homme ont sensiblement augmenté au Burundi, passant de 81 à 264 cas, selon le rapport hebdomadaire de la section droits de l'Homme du Bureau international des Nations unies dans ce pays (BINUB), reçu par la PANA. L'essentiel de ces violations des droits de l'Homme est imputable à la Police, responsable de 262 cas, qui, selon le rapport, se répartissent ainsi: trois cas d'atteinte au droit à la vie, trois cas d'atteinte à l'intégrité physique, un viol, 55 détentions arbitraires, 112 non-enregistrements au registre de détention et de garde à vue, 37 cas de mauvaises conditions de détention et 38 cas de non séparation des enfants avec des adultes en détention.

Parmi les cas les plus flagrants, le rapport cite ce détenu qui a reçu 400 coups de ceinturon d'une autorité pénitentiaire de Bubanza pour avoir regagné la prison avec une heure de retard après une permission passée en famille. Le rapport signale également le viol d'une fillette de quatre ans par son beau-père de 45 ans. Par ailleurs, trois policiers, traduits devant la justice pour coups et blessures volontaires, enlèvements et extorsion de biens ont refusé de comparaître.